

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 29 février 2020
AMICALE DES ANCIENS DE L'A.L.A.T – GROUPEMENT P.A.C.A
Siège social : 109, Impasse des Lauriers roses – 83340 Le Cannet des Maures
Identifiant SIRET : 803 070 705 00014

Préambule :

Cette année, notre assemblée générale se tenait dans la salle polyculturelle de Vidauban le samedi 29 février.

Compte tenu de la tenue d'un conseil municipal le vendredi soir, la mise en place s'est déroulée en deux temps :

Vendredi 28 à 14h00, côté accueil, apéritif et repas et samedi matin à 08h30, la salle de réunion. Dans les deux cas moins de 45 minutes auront été nécessaires au bureau renforcé par les adhérents résidant dans les environs pour mettre en place tables et chaises d'un côté et aligner les rangs de sièges, vérifier la sono et le diaporama de l'autre ; merci à tous pour leur aide précieuse.

Samedi matin, 08h45, le traiteur installe les machines à café et remplit les corbeilles de viennoiseries, le secrétaire et le trésorier prennent place pour accueillir les premiers venus.

09h30, arrivée des premiers participants.

La vérification de la liste des inscrits donne le résultat suivant : 98 membres sont présents (86 en 2019) et 110 pouvoirs sur les 130 réponses d'absence reçues (89 sur 117 en 2019). Le quorum, pour valider l'assemblée générale, est acquis par 208 droits de vote sur 322, soit 64,6% de l'effectif.

Même si le nombre est fortement en baisse, il est regrettable que 94 adhérents (118 en 2019) n'aient pas pris la peine de répondre, soit 29% de l'effectif (36% en 2019).

09h45 – 10h25 : Retrouvailles des uns et des autres autour d'un café ou d'un jus de fruits accompagné de viennoiseries après avoir satisfait aux formalités administratives.

10h30 : Avant de débiter l'assemblée générale, Denis BERTRAND, le président, nous demande de nous lever pour accueillir notre drapeau porté par Michel LEVRAT ; après avoir remonté les rangées au garde-à-vous, celui-ci installe le drapeau sur l'estrade.

Chacun peut alors se rasseoir.

Le Président donne ensuite la parole à M. Tayeb GUELLATI, membre de notre groupement et adjoint de M. PIANETTI, maire de VIDAUBAN ; il se fait son porte-parole pour nous assurer du soutien de la municipalité et précise que Monsieur le maire est au regret de ne pouvoir être présent parmi nous, retenu par ses obligations et nous demande de bien vouloir l'excuser.

Il nous réitère l'assurance des liens très forts qui unissent la commune avec la base et notre amicale toujours présente lors des manifestations, cérémonies patriotiques et commémorations.

Avant de débiter l'Assemblée Générale, un hommage est rendu aux camarades qui nous ont quitté depuis l'A.G de 2019 ; Denis BERTRAND, le président de notre groupement, cite tour à tour les 3 membres de notre amicale disparus depuis la dernière assemblée générale :

M. Winfried RECHT le 08 septembre 2019 ;

M. Robert CRISTOFARI le 17 septembre 2019 et

M. Albert SAUVAT le 18 novembre 2019.

Il y associe d'anciens membres du groupement :

le Gal Daniel LEIMBACHER (Gendarmerie), décédé le 30 juin 2019 ;

M. Maurice HENRY, le 13 novembre 2019 ;

M. Pierre FUSTIER, le 15 décembre 2019 ;

Mme Jacqueline REMY, compagne de Daniel LECLERCQ, le 04 octobre 2019 ainsi que les 7 personnels du 5°RHC tombés au MALI le 25 novembre 2019.

Nous nous levons pour observer une minute de silence en mémoire de ces 14 amis qui nous manquent.

11h00 : Après avoir remercié de sa présence M. Robert PERRIER membre fondateur qui fêtera ses 90 ans début juin Denis BERTRAND ouvre la séance en présentant l'ordre du jour :

- Le rapport moral du président ;
- Les effectifs ;
- Le bilan financier ;
- Le renouvellement du bureau ;
- Les activités 2020 – 2021 ;
- Présentation par le général commandant l'EALAT

Avant de laisser la parole au secrétaire, Philippe DOUSSON, pour les effectifs, le président lit le rapport moral :

Dans les statuts de notre amicale des anciens de l'ALAT, les valeurs s'organisent autour de ces items que vous voyez apparaître :

- *L'entraide ;*
- *L'assistance ;*
- *La représentation auprès des services publics ;*
- *Le développement de l'esprit d'équipe ;*
- *Favoriser le lien Armée Nation ;*
- *Renseigner sur les activités de l'ALAT ;*
- *Développer la pratique d'activités.*

Sans vouloir les développer tous, je vais vous présenter quelques actions que nous avons entreprises en 2019.

En fin d'année, lors d'une des quatre réunions trimestrielles, le conseil d'administration a souhaité participer au Noël de nos orphelins du crash du 2 février 2018 en leur offrant un chèque cadeau.

Nous nous sommes principalement concentrés sur le devoir de Mémoire en vous représentant aux différentes cérémonies mémorielles.

Trois de nos camarades nous ont quittés depuis l'assemblée générale de 2018, mais nous n'avons pas non plus oublié nos trois anciens adhérents qui avaient choisi de prendre un peu de recul avec le groupement. Nous les avons tous accompagnés pour leur dernier voyage.

En juin, lors de la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe, à la messe de l'ALAT aux Invalides et en août, à la cérémonie nationale du 75ème anniversaire du débarquement de Provence, en présence du Président de la république, notre porte drapeau m'a accompagné pour représenter les Anciens de l'ALAT.

Le 2 février dernier, nous avons été nombreux à témoigner de notre soutien et de notre esprit de camaraderie lors du second anniversaire de l'accident des deux gazelles sur la berge du lac de Carcès.

A toutes les cérémonies patriotiques, les bérets bleus sont toujours présents autour de leur drapeau et au côté des troupes de l'école de l'ALAT.

Au-delà des cérémonies, il existe d'autres façons d'entretenir le devoir de mémoire. Nous disposons, du musée de l'hélicoptères à Dax et de sites Internet (celui du groupement PACA, celui de l'UNAALAT, celui de l'histoire de l'ALAT). Pour ce dernier, il poursuit sa cure de rajeunissement et les administrateurs recherchent des documents datés avec une référence de lieu et le nom des personnes présentes.

Pour le site de notre amicale, voici quelques statistiques. Vous pourrez avoir plus d'informations sur le site de l'amicale ou de l'histoire de l'ALAT en vous rapprochant de Jean François PATRIS. Concernant la représentation auprès des services publics, je m'efforce d'entretenir d'excellents rapports avec les communes voisines de la base en vous représentant à leurs différentes sollicitations.

Au niveau départemental, notre amicale est bien représentée en particulier auprès de l'ONAC VG du Var où nous sommes deux à siéger à la commission solidarité mais c'est également vrai dans d'autres départements.

Conseiller municipal et correspondant défense du Cannet des Maures, je suis en contact avec la délégation militaire départemental où un de nos camarades effectue quelques périodes de réserve.

Chacun à votre niveau, au sein de votre commune, de vos associations, je vous invite à vous engager pour faire rayonner notre amicale.

Avec nos camarades de l'active, je passe très régulièrement dans les unités pour faire du lobbying et faire adhérer les futurs retraités mais également les actifs à nos valeurs.

Au niveau des activités, nous avons organisé la visite de l'abbaye du Thoronet et de la maison de la Légion Etrangères, du domaine capitaine DANJOU. Pour l'année à venir, nous allons organiser une journée de visite du site de Malpasset et du musée des troupes de marine et je vous rappelle de projet de voyage, fin aout, vers le Poitou avec au programme : le Futuroscope, le Puy du fou, le marais poitevin.

Je profite de cette tribune pour remercier tous les membres du bureau et tous ceux qui répondent présents à mes très nombreuses sollicitations pour leur disponibilité et leur bonne humeur.

Sans eux, notre amicale ne pourrait exister.

I – Les effectifs :

Le groupement compte, à ce jour, 322 membres (soit 1 de plus qu'en 2019) :

- 297 cotisants dont 28 veuves (22=1/2 cotisation) et
- 25 exemptés dont 6 veuves (époux décédés en service aérien commandé) :
 - Mmes BERARD-OBERSON, LANEUVILLE*, L'HÉRITIER, CHAON, GAMET-VASSELIN et MILLE ;
 - 20 membres de plus de 90 ans (22 en fin d'année) :

| | | | |
|------------------|------|-------------------|------|
| - M. DUBOUREAU | (95) | - Gal JANIN | (93) |
| - M. CREY | (93) | - M. ROSSIGNOL | (93) |
| - M. DEUDON | (92) | - Mme LEBOT | (92) |
| - M. HOINVILLE | (91) | - Mme BOYER | (91) |
| - M. DELARUE | (91) | - Mme LEROUX | (91) |
| - M. ARGOUET | (91) | - M. DUNO | (91) |
| - Gal MAGE | (91) | - Mme LANEUVILLE* | (91) |
| - M. BOULANGER R | (91) | - M. BARBET | (90) |
| - M. LAMOTTE | (90) | - M. LÉONARD | (90) |
| - M. VERBIEST | (90) | - M. MONNET | (90) |

(*) Mme LANEUVILLE fait partie des 2 groupes

La répartition par année montre que la majorité des membres est issue des décennies 40 et 50.

Depuis la dernière assemblée nous avons à déplorer la disparition des 3 amis et d'1 compagne cités en préambule.

Nous avons aussi à comptabiliser :

4 démissions :

- Mme STREIT Gilberte (déménagement) ;
- M. GAY Alain (raisons personnelles) ;
- Mme SIMON Jacqueline (éloignement) ;
- M. VINCENT Christophe (mutation).

5 radiations décidées pour non-paiement de cotisation :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - M. ESCALLE Michel | - Mme FAGARD Véronique |
| - M. GUIRAUD Claude | - M. ROCHER Guy |
| - M. SIBOULET François | |

13 adhésions :

- Mme BERARD-OBERSON Marie-Christine
- M. CHEVALLEREAU Jean-Paul
- Mme GAVOTTO Michèle
- M. HERVÉ Robert
- Mme MACCHI Francine
- Mme RECHT Chantal
- M. SICARD Louis
- M. BONNET Philippe
- Gal FORT Jean-Yves
- Mme HARMAND Nathalie (CNE active)
- M. HURBAIN René
- Mme MEUNIER Emma
- Mme ROL-FALCHI Hélène

Ce qui porte la moyenne d'âge aujourd'hui à : 73 ans, 4 mois et 26 jours ;

- 2019 72 ans, 8 mois et 12 jours ;
- 2017 71 ans, 09 mois et 27 jours ;
- 2015 70 ans, 05 mois et 27 jours ;
- 2018 72 ans, 04 mois et 14 jours ;
- 2016 71 ans, 01 mois et 12 jours ;
- 2014 69 ans, 10 mois et 14 jours

Même remarque que les années précédentes : nous avons du mal à obtenir l'adhésion des plus jeunes ; il nous faut redoubler d'efforts pour les convaincre de venir nous rejoindre.

Le président donne la parole à Michel JEANDROZ, le trésorier, pour commenter les comptes :

II – Le bilan financier :

| | | | |
|---|--------------------|---|--------------------|
| 58 VIREMENT INTERNE | 700,00 € | 70 VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS | 10 368,00 € |
| 581 – virement de fond du compte espèces vers compte courant | 400,00 € | 707 - vente de marchandises | 307,00 € |
| du compte espèces vers livret épargne | 300,00 € | 708 - produits d'activités annexe | 2 892,00 € |
| | | 7081 - prestations fournies aux adhérents | 7 169,00 € |
| 60 ACHATS | 670,91 € | 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 11 823,80 € |
| 6063 - fournitures d'entretien et petits équipements | 12,99 € | 756 - cotisations (AA ALAT entraide 2019) | 10 584,00 € |
| 6064 - fournitures administratives | 143,67 € | 758 - produits divers action sociale | 900,00 € |
| 6068 - autres matières et fournitures | 514,25 € | 7585 - contributions volontaires (don entraide) | 339,80 € |
| 61 AUTRES CHARGES EXTERNES (services ext.) | 10 704,37 € | 78 REPRISE SUR AMORTI. ET PROVISIONS | 934,94 € |
| 6161 - prime d'assurance multirisque | 253,96 € | 788 – intérêts créditeurs 2019 | 0,90 € |
| 6181 - frais de documentation générale | | 789 - report des ressources non utilisées | 934,04 € |
| 6185 - frais réunions (AG CA galette repas champêtre) | 10 450,41 € | | |
| 62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 6 877,34 € | TOTAL | 23 126,74 € |
| 6236 - catalogues et imprimés (BBM) | 3 968,33 € | AU 31/12/2019 SOLDE CREDITEUR | 1 850,12 € |
| 625 - déplacements missions AG CA UNALAT autres | 806,90 € | RELEVÉ CREDIT AGRICOLE | 1 799,27 € |
| 6251 - voyages | 1 406,00 € | RELEVÉ DE CAISSE | 50,85 € |
| 626 - frais postaux et télécommunication | 373,16 € | TOTAL CONFORME AU SOLDE CREDITEUR | 1 850,12 € |
| 627 - service bancaire et assimilés | | | |
| 628 - devoir de mémoire | 322,95 € | COMPTE SUR LIVRET CREDIT AGRICOLE | |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 2 324,00 € | 31/12/2018 SOLDE CREDITEUR | 4 830,85 € |
| 6585 - cotisations entraide ALAT 2017 - ailes brisées | 2 324,00 € | INTERET 2019 | 14,31 € |
| | | TOTAL | 4 845,16 € |
| TOTAL | 21 276,62 € | DISPONIBILITE TOTALE DE L'EXERCICE | 6 695,28 € |

Les documents comptables ont été contrôlés par le vérificateur aux comptes par intérim, M. SAUX René.

Celui-ci tient à faire une déclaration et vient sur l'estrade.

Il nous dit avoir fait une grande partie de sa carrière comme responsable d'agence bancaire et avoir été bénévole dans un certain nombre d'associations pendant plusieurs années et avoir rarement vu une comptabilité aussi rigoureuse et aussi bien tenue.

L'état comptable présenté, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, quitus est donné au trésorier et le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et des pouvoirs envoyés.

Denis BERTRAND, le Président, aborde alors le 3^{ème} point de l'ordre du jour :

III – Renouvellement du conseil :

31) Membres en fin de mandat : 7

- BERTRAND Denis se représente
- BONNAIRE Michel se représente
- DELARUELLE Philippe se représente
- FLEURAT Patrick se représente
- GANDOIN Joël se représente
- JEANDROZ Michel se représente
- MASSEI Alain se représente

32) Démission : 1 BRACHET Antoine

33) Décès : 0

34) Postes vacants : 0

35) Postes à pourvoir : 8

36) Membres candidats : 1 HERVÉ Robert

37) Reste à pourvoir : 0

Le conseil d'administration pouvant accueillir 21 membres, les 7 membres sortants, postulant pour un nouveau mandat et le membre candidat sont élus à la majorité absolue des voix des membres présents.

38) Renouvellement du bureau :

Conformément aux statuts de l'Amicale, le nouveau bureau sera défini lors du prochain conseil d'administration programmé le vendredi 26 avril 2019.

Par ailleurs, M. SAUX René est nommé vérificateur aux comptes en remplacement de M. TARA Jean qui, compte tenu de ses problèmes de disponibilité, a demandé à être libéré de cette fonction.

Denis BERTRAND énumère alors les prochaines activités :

V - Activités 2020 – 2021 :

51) Activités 2020

- 11 mars Première journée nationale pour les victimes du terrorisme ;
- 8 mai 75^{ème} anniversaire de l'armistice 1939 - 1945 ;
- 04 juin AG UNA-ALAT et cérémonie à l'Arc de triomphe ;
- 05 juin Cérémonie et messe de l'ALAT aux Invalides ;
- Vers le 4 juin Sainte Clothilde sur la BE-2°RHC ;
- 8 juin Cérémonie pour les morts d'Indochine ;
- 18 juin 80^{ème} anniversaire de l'appel du Gal de GAULLE
- 13 / 14 juillet Fête nationale ;
- Août Commémorations du débarquement de Provence ;
- Septembre Repas champêtre ;
- 11 novembre Cérémonies patriotiques ;
- 19 novembre CA UNA-ALAT à PAU ;
- 5 décembre Cérémonies patriotiques ;

52) Activités 2021

- Janvier Cérémonie des vœux ;
- Mars – avril Assemblée générale 2020.

VI – Présentation ALAT :

Denis BERTRAND laisse la parole au général Jean BOUILLAUD, commandant l'EALAT, pour une présentation de l'évolution de notre ALAT et des nouvelles structures qui vont se mettre en place au sein de l'EALAT base école 2° RHC.

Après le départ du drapeau, la séance est levée à 12h30 et l'ensemble des participants est invité à se diriger vers l'apéritif avant de déguster dans une atmosphère chaleureuse l'excellent repas concocté par le traiteur et dont les plats ont été choisis à la majorité des voix par des membres du conseil d'administration présents lors de la session du 7 février.

A partir de 16h00 les derniers présents rangent tables et chaises avant de se séparer sans oublier de se donner rendez-vous tous, et si possible, encore plus nombreux l'année prochaine.

Président : BERTRAND Denis

Secrétaire : DOUSSON Philippe

Les photos de cette réunion sont consultables à l'adresse : « <http://www.aaa-paca.fr/activites.php#ag2020> »